

APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES N° 2019-027

Le CHU de Liège souhaite s'adjoindre pour ses divers sites d'activités :

1 Accompagnateur accréditation et qualité (H/F)

Services opérationnels de l'Administrateur Délégué

- Service qualité et sécurité institutionnelles
à temps plein (38h/sem.)

(Voir définition de fonction détaillée en annexe)

VOTRE PROFIL

1. Vous remplissez les conditions de qualification et/ou expérience suivantes :

(Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Fédération Wallonie - Bruxelles)

Niveau / Orientation	Expérience
Licence / Master universitaire (HEC, sciences de gestion, ingénieur, etc.)	Une formation et/ou une expérience en management de la qualité et/ou en gestion des risques est un atout.

2. Vous maîtrisez la suite Microsoft Office

3. Vous maîtrisez l'anglais

4. Vous possédez les compétences suivantes :

- rigueur
- discrétion
- disponibilité et flexibilité
- résistance au stress
- sens de la communication / assertivité
- créativité
- collaboration

5. Vous êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction et jouissez de vos droits civils et politiques.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Contrat à durée indéterminée à partir du 25/04/2019.
- Site de prestation : CHU Sart-Tilman ; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du CHU.
- Horaire : Prestations de 7h36 du lundi au vendredi entre 08h00 et 18h00 (entre 30' et 1h de temps de repas). (Selon les nécessités du service, la fonction pourrait impliquer une flexibilité horaire et des prestations de weekend le cas échéant).
- Rémunération mensuelle brute à temps plein : 3310.88 euros (1.87)
 - Echelle au grade de Attaché sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7069 (octobre 2018)
 - Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
 - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle.

Pour le personnel CHU, en cas de promotion, maintien du barème actuel et obtention d'une indemnité pour fonction supérieure pendant la période probatoire.

MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV
- Entretien de présélection (par téléphone ou en nos bureaux) en fonction du nombre de candidatures (**le 18 mars 2019, sur convocation**)
- Epreuve de savoir et savoir-faire spécifique à la fonction (**le 18 mars 2019, sur convocation**)
- Entrevue finale avec jury (**le 04 avril 2019, sur convocation**)
- Décision d'engagement par le Conseil d'Administration

DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

- Cette fonction vous intéresse. Vous correspondez au profil recherché. Envoyez votre candidature pour le **mercredi 06 mars 2019** au plus tard :
 - ✓ si vous n'êtes pas/plus membre du personnel CHU : sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **emplois** »
 - ✓ si vous exercez au CHU en qualité d'indépendant: sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **emplois** »
 - ✓ si vous êtes membre du personnel CHU : sur l'intranet -> espace « myCHU » -> rubrique « nos offres d'emploi »
- Elle doit être accompagnée des documents suivants :
 - **lettre de motivation**
 - **curriculum vitae détaillé**
 - **photo d'identité**

Si vous n'êtes pas membre du personnel du CHU, vous devez **également fournir** :

- Copie de votre carte d'identité (avec photo de bonne qualité)
- Copie du diplôme requis (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) et de ses annexes (formations théorique et pratique)
- Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois

Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :
Appel 2019-027 - Accompagnateur accréditation et qualité Service qualité et sécurité institutionnelles

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- Sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, vous pouvez vous présenter ou vous informer auprès de Masoumeh TAKEH, tel: 04/242.54.72
Nous vous conseillons vivement de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.
- A propos des formalités administratives, vous pouvez vous adresser au Département de Gestion des Ressources Humaines - Service Recrutement – WILMES Fanny: 04/366.78.61, Fanny.Wilmes@chuliege.be

Le CHU de Liège est l'hôpital universitaire, public et pluraliste de Wallonie.

Avec ses 5000 collaborateurs, Il est le principal employeur de la région liégeoise. Il déploie ses 895 lits sur plusieurs sites. Outre son activité clinique, le CHU a une mission d'enseignement et de recherche pour élaborer et diffuser les progrès de la médecine au bénéfice de la communauté.

MISSION

L'accompagnateur Accréditation et Qualité participe à la gestion de la qualité, la mise en place et au maintien de l'accréditation institutionnelle en apportant une expertise particulière en matière de qualité et de sécurité des soins prodigués aux patients.

Positionnement organisationnel	Services opérationnels de l'Administrateur Délégué Service qualité et sécurité institutionnelles
Liens hiérarchiques	Sous l'autorité
	du chef de service qualité et sécurité institutionnelles
	Sous la supervision
	A autorité sur
Liens fonctionnels	Collaborations internes
	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble du personnel des divers services/secteurs du CHU concernés par les différents projets - Les responsables et agents du département infirmier et plus particulièrement avec le Directeur du département infirmier - Participe aux différents comités
	Collaborations externes
L'Université de Liège, les firmes et fournisseurs extérieurs, les autres institutions hospitalières ou universitaires, les administrations et organismes nationaux et internationaux (ex. Ministère de la Santé, PAQS, institutions régionales et fédérales, etc.)	

La définition de fonction est un document objectif et non exhaustif qui formalise le contenu de la fonction. Celle-ci est susceptible d'évoluer, notamment, selon les nécessités du service.

Responsabilités et activités transversales

Coordination et gestion de l'accréditation de l'hôpital

Participer à l'implémentation du projet d'accréditation de l'institution

Apporter une expertise en matière de sécurité et de qualité des soins prodigués aux patients dans l'implémentation de l'accréditation

Relever et analyser les incohérences entre les pratiques et procédures actuelles en matière de soins et les standards de l'accréditation

Apporter une aide et accompagner les services dans la mise en place d'actions correctives permettant le respect et le maintien des standards de l'accréditation

Participer et veiller au maintien à long terme des standards d'accréditation en matière de soins par le développement d'indicateurs, de procédures et d'un suivi continu

Participation à la mise en place d'un système de gestion documentaire

Participation à la démarche qualité

Participer aux relevés des événements indésirables, à leur analyse et proposer des mesures correctives

Participer à la préparation des audits internes et externes de qualité

Support administratif à l'activité

Assurer la récolte, la compilation et la saisie des données pour alimenter les supports d'informations (ex, tableau de bord, statistiques, etc.)

Analyser, traiter et exploiter les données

Préparer et rédiger divers documents

Organiser et préparer des réunions (ex. convocations, réservations de salle, rédaction du PV, etc.)

A la demande, organiser et préparer des événements, voyages, etc.

Développement et maintien des compétences

Maintenir et développer ses connaissances de base et spécifiques à l'activité et/ou à sa spécialité

Participer à des formations continues dans son domaine d'activité

Enseignement - Formation

Assurer la formation continue d'autres professionnels dans son domaine d'activité

Implication dans les activités du département / service

Favoriser les collaborations internes (entre département / service / secteur)

Participer aux réunions ou groupes de travail qui le concernent

Participer aux événements organisés par l'hôpital et/ou par des organismes extérieurs

Réaliser les activités spécifiques et/ou ponctuelles déléguées par le responsable hiérarchique

Responsabilités et activités spécifiques

Sans objet

-

Annexe à la définition de fonction

Cadre de l'activité – réglementation(s) interne(s) et/ou externe(s)

AR du 27 avril 2007 relatif à l'évaluation qualitative de l'activité infirmière dans les hôpitaux

AR N° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions de soins de santé, en particulier le chapitre Ier relatif à l'exercice de l'art infirmier

Loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient

Loi sur les hôpitaux, coordonnée du 10 juillet 2008

Procédures et réglementations internes au CHU, au département ou au service

Standards d'accréditation JCI